



L'essentiel

LE PROJET MEMBRANAIRE
HAUTE PERFORMANCE
DU SYNDICAT DES EAUX
D'ÎLE-DE-FRANCE

 USINE DE PRODUCTION DE
NEUILLY-SUR-MARNE

Le projet

« Vers une eau pure »

Pourquoi sécuriser et améliorer la qualité de l'eau du robinet ?

Pour produire chaque jour plus de **750 millions de litres** d'eau du robinet, les trois usines principales du SEDIF utilisent comme ressource l'eau « superficielle » : **la Seine** à Choisy-le-Roi (94), **la Marne** à Neuilly-sur-Marne (93) et **l'Oise** à Méry-sur-Oise (95).

Les filières actuelles de traitement, pourtant complètes pour répondre aux obligations réglementaires, ne peuvent retenir certains pesticides et leurs métabolites, perturbateurs

endocriniens, résidus médicamenteux, polluants éternels (PFAS) que les progrès des connaissances scientifiques mettent au jour.

Au regard du manque de recul scientifique sur les effets combinés de ces molécules (effet « cocktail »), le SEDIF se doit d'appliquer les principes constitutionnels de prévention et précaution en réduisant au maximum la quantité de ces substances dans l'eau du robinet en recherchant la meilleure technique disponible.

Nos 3 grands objectifs



1. SANITAIRE

Éliminer au maximum les micropolluants et les polluants éternels (PFAS)



2. ENVIRONNEMENTAL

Diminuer la consommation de produits d'entretien et d'eau en bouteille plastique



3. ÉCONOMIQUE & ÉNERGÉTIQUE

Abaisser fortement la teneur en calcaire (cible : 10°f contre 23-27°f actuellement) pour réduire la consommation d'énergie à l'échelle des territoires et allonger la durée de vie des appareils électroménagers

Un projet de long terme, pour une mise en service à horizon 2032

2015 - 2022



Faisabilité technique et financière du projet

2023



Débat public avec la Commission nationale du débat public (CNDP)

2024 - 2026



Conception du projet (Études détaillées)
Phase pilote
Concertation continue avec la CNDP



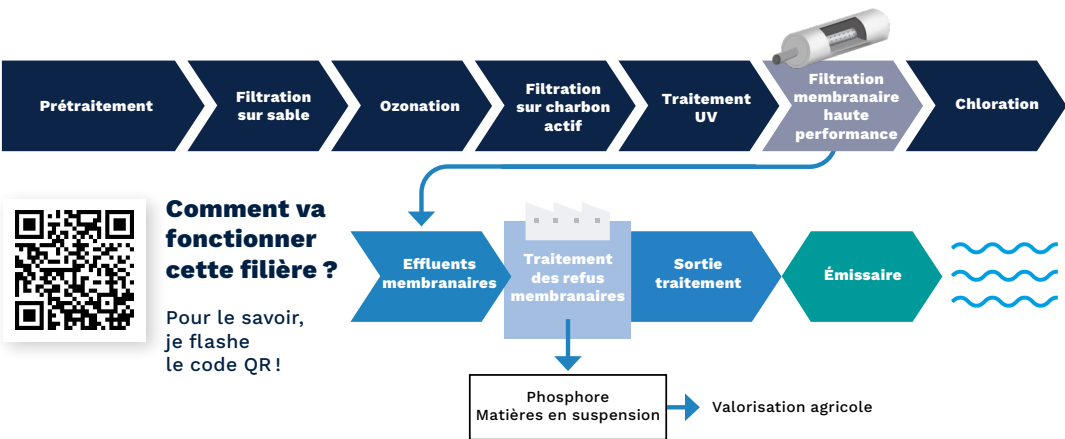
Autorisations administratives et consultations du public

Comment atteindre ces objectifs ?

Le SEDIF souhaite insérer dans ses trois usines principales une étape de filtration membranaire haute performance (mix de nanofiltration et d'osmose inverse basse pression), sans recours à une reminéralisation.

Le projet prévoit également, pour les usines de Choisy-le-Roi et Neuilly-sur-Marne, la **création de deux liaisons souterraines de 225 kV**. Elles relieront un poste RTE de 225 kV (situé à l'extérieur des usines) jusqu'aux deux postes de 225 kV qui seront créés dans les usines à cet effet. Ces nouvelles liaisons permettront de renforcer et de sécuriser l'alimentation électrique Haute Tension des usines.

Filière multi-barrière de traitement dans nos usines



SEDIF
SERVICE PUBLIC DE L'EAU

porte le projet et contrôle l'exécution conformément à son cahier des charges

Qui fait quoi ?



2027 - 2031

2032

À partir de 2032



Études d'exécution et travaux
(dont le changement des membranes à l'usine de Méry-sur-Oise avant fin 2027)



Mise en service



Exploitation et maintenance



Essais pilotes eau sans chlore
(dès 2028 sur le périmètre desservi par l'usine de Méry-sur-Oise)



Distribution d'une eau sans chlore au robinet

Combien ça coûte ?



Un plan d'investissement d'ampleur

Au global, le Service public de l'eau potable va investir 2,9 Mds € jusqu'en 2036 pour l'ensemble de son patrimoine (usines, réservoirs, stations de pompage, réseaux), dont 1 Md € pour le projet membranaire haute performance.



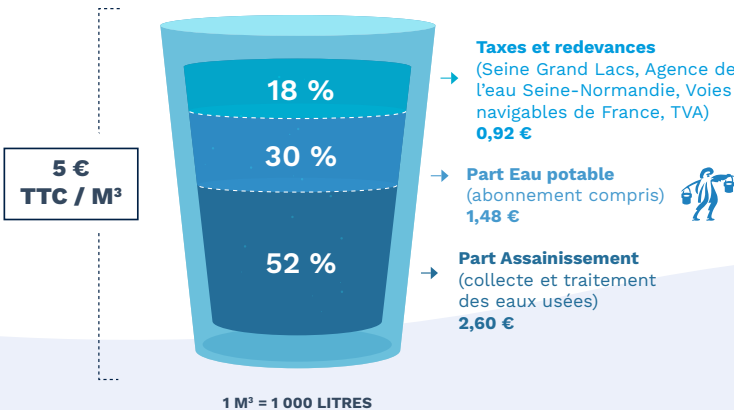
Une politique soutenable

Le SEDIF dispose de longue date d'une situation financière saine et maîtrisée. Pour ce projet, il a contracté en juillet 2025 un « **Aqua Prêt** » inédit auprès de la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts).

La facture d'eau

LE PRIX DE L'EAU AU 1^{ER} JANVIER 2026

SUR LA BASE D'UNE CONSOMMATION STANDARD DE 120M³ PAR AN



Le saviez-vous ?

Le SEDIF est responsable uniquement de la part « Eau potable » de la facture, soit **30 %** du total.

Les bénéfices pour les usagers

Impact prévu sur la part eau potable de la facture :

+ 4€ liés à ce projet par mois et par foyer hors inflation

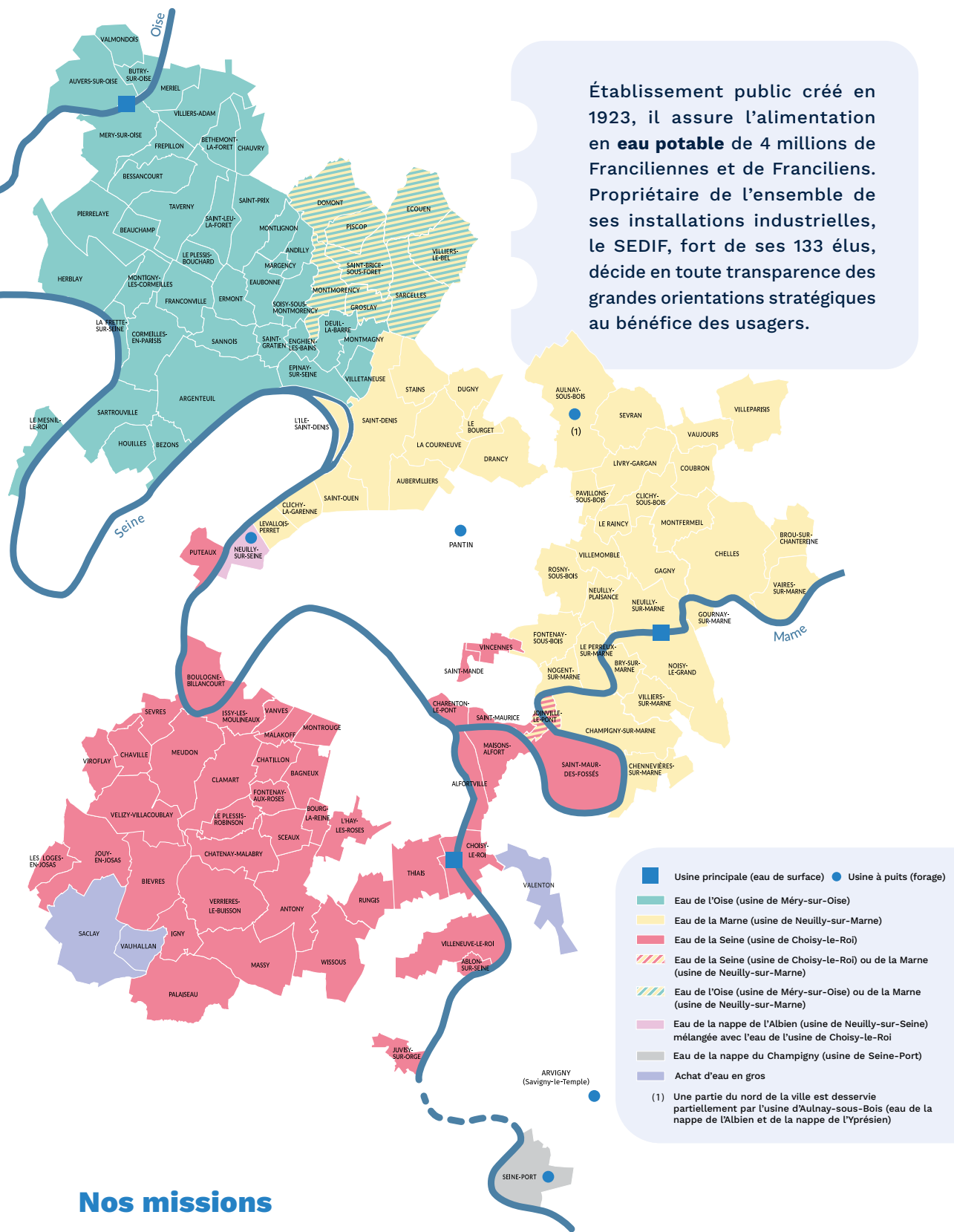
Bénéfices liés à l'adoucissement de l'eau :

- 6 à 10 € par mois et par foyer

Étude de l'Institut national de l'économie circulaire (INEC) – printemps 2025



Le SEDIF, acteur public majeur de l'eau potable en Île-de-France



Nos missions

1. Prélever

Capter l'eau dans le milieu naturel

4. Distribuer

Alimenter les habitants 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

2. Traiter

Transformer l'eau brute en eau potable

5. Surveiller

Contrôler la qualité sanitaire de l'eau tout au long de son parcours

3. Transporter

Acheminer l'eau des usines aux réservoirs

6. Préserver

Gérer et préserver la ressource (trois cours d'eau et trois aquifères)



Consultation du public dans le cadre de la loi « Industrie Verte » (du 7 avril au 7 juillet 2026)

Pour participer et contribuer en ligne
rendez-vous sur le registre numérique accessible sur
www.sedif.com/consultationdupublic



Vue du futur bâtiment membranaire de l'usine de
Neuilly-sur-Marne



www.sedif.com